

INVENTAIRE AMIANTE EN VUE DE

~~()~~ DEMOLITION
(X) TRANSFORMATION

Adresse du site inventorié :

Immeuble de bureaux
Avenue Jean Dubrucq, 175-177 à 1080 Molenbeek-Saint- Jean

Référence de l'inventaire :

IAD170327-01/PLURIEL

Coordinateur technique :

Je soussigné, Eric Decanniere pour EDOP CONSULTING, déclare que les informations reprises dans le présent inventaire sont complètes et exactes.

Fait à Bruxelles le 27/03/2017

Signature du coordinateur technique :



Responsable de la gestion de l'amiante :

Je soussigné M./Mme, déclare avoir pris connaissance du présent inventaire amiante et de ses conclusions.

Fait à, le

Signature du responsable de la gestion de l'amiante :
.....

Table des matières

1 Introduction

- 1.1 Description générale
- 1.2 Portée de la mission
- 1.3 Réserves éventuelles
- 1.4 Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire : Prise d'échantillons et analyses
 - 1.4.1 Manière de prendre des échantillons
 - 1.4.2 Outils dont dispose l'enquêteur
 - 1.4.3 Marquage et repérage sur le terrain
 - 1.4.4 Nombre d'échantillons à prélever
 - 1.4.5 Analyse en laboratoire
- 1.5 Evaluation générale des risques

2 Résultats

- 2.1 Fiche descriptive des matériaux suspects
- 2.2 Tableau récapitulatif des applications amiantées

3 Annexes

- 3.1 Plans et schémas
- 3.2 Rapport d'analyses
- 3.3 Autres documents

Conclusion générale du rapport :

(-) « Il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ».

(X) « Il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ».

1 Introduction

1.1 Description générale

a) Dénomination du bâtiment et/ou des parties concernées par l'inventaire :

L'inventaire avant transformation porte sur l'étage REZ +3 et +4 ainsi que le parking intérieur du bâtiment situé au REZ et la toiture. Le projet de rénovation ne concerne que le cloisonnement intérieur du bâtiment et le parking, l'inspection de la toiture a été également faite car celle-ci doit recevoir un nouveau groupe technique. Ce groupe, ne doit pas avoir, à priori, d'influence sur la structure de la toiture, par précaution nous avons jugé opportun de mentionner les matériaux amiantés que nous avons repérés.

Lors de la visite de l'inspecteur, les étages visités étaient inoccupés.
Les locaux et zones exclus sont en outre détaillés sur plans et au point 1.3.

b) Objet :

La mission consiste en l'un examen approfondi des parties des bâtiments concernés, la prise d'échantillons de matière suspecte en vue d'analyse.
Ceci en vue de l'établissement de l'inventaire amiante avant transformations intérieures.

c) Donneur d'ordre :

Asbl Pouvoir Organisateur Pluriel
Serge Boruchowitch
20, rue du Comte de Flandre – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

d) Réalisation :

EDOP CONSULTING
Eric Decanniere
Avenue Franklin Roosevelt, 82 Bte 9 – 1050 BRUXELLES
info@edop-consulting.com

e) Laboratoire :

a-ULab
Rue Auguste Picard, 48 - 6041 GOSSELIES
info@a-ulab.com

f) Date(s) de visite(s) sur place :

Le 14 mars 2017

g) Dates de réalisation de l'étude :

Du 7 au 27 mars 2017

h) Personnes de contact dans le bâtiment :

Frank De Greef (Concierge)
+32 476 45 41 82

1.2 Portée de la mission

a) Etendue géographique exacte de la mission :

L'examen approfondi avant transformation et la recherche d'amiante porte sur l'intérieur du bâtiment aux étages REZ +3 et +4 , le parking intérieur situé au REZ et la toiture du bâtiment situé Avenue Jean Dubrucq, 175-177 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean. A l'exception de toutes autres zones du bâtiment. Ceci dans le cadre de la rénovation INTERIEURE de ces étages. Les façades et parties extérieures ne font PAS partie de cet inventaire.

b) Historique du bâtiment :

La construction de structure béton / briques traditionnelle pour l'époque est datée de 1936 une importante rénovation en profondeur a eu lieu en 1991, de cette époque date les nouveaux aménagements intérieurs (cloisons gyproc, techniques, sanitaires, châssis, ...) et la rénovation de la toiture avec verrière. Nous disposons des plans des étages soumis à inventaire au moment de la visite sur site.

1.3 Réserves éventuelles

Pour chaque inventaire réalisé par EDOP CONSULTING, l'étude est réalisée de manière systématique et en profondeur. Un très grand soin est apporté à la détection de matériaux contenant de l'amiante. Par une bonne préparation et par l'exécution d'un inventaire selon un plan bien réfléchi, l'oubli de matériaux contenant de l'amiante est fortement limité. L'étude représente un instantané. EDOP CONSULTING n'est pas responsable des changements qui pourraient avoir lieu après notre inspection.

Cet inventaire s'efforce de répertorier tout l'amiante. Il existe cependant des situations où seules des interventions demandant la mise en œuvre de moyens destructifs important et irréalisables dans le cadre de la transformation du bâtiment, peuvent permettre l'inspection. Par exemple, des conduites en amiante ciment noyées dans les fondations ou les égouts et des plaques d'amiante sous ou dans des murs. Egalement les éléments internes aux appareillages en général et inaccessibles car indémontables.

Sont donc expressément exclus de l'inventaire :

- **Toutes les zones et parties des bâtiments qui ne font pas directement partie des étages concernés (REZ +3, +4 et parking intérieur).**
- **Les façades extérieures.**

1.4 Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire : Prise d'échantillons et analyses**1.4.1 Manière de prendre des échantillons**

Une recherche documentaire, suivie d'une inspection méticuleuse de chaque pièce, de l'enveloppe et des installations techniques de l'immeuble est organisée en concertation avec le donneur d'ordre et le propriétaire.

Lorsque cela est possible, des échantillons sont prélevés sur les matériaux suspects afin de démontrer l'éventuelle présence d'amiante dans ceux-ci. Ces échantillons sont analysés dans un laboratoire agréé. Lorsque la prise d'échantillon est impossible, nous indiquons par quelle méthode le caractère amianté du matériau a été estimé.

Nous nous référons également à l'annexe A de la norme française **AFNOR NF X 46-020** et la table 1 de la norme anglaise **MDHS 100** de juillet 2001 pour l'aide à la reconnaissance des matériaux pouvant contenir de l'amiante.

L'échantillonnage se fait conformément au document **HSG248 : « Asbestos : the analysts' guide for sampling, analysis and clearance procedure »**. En particulier, les points suivants font l'objet de notre attention : les échantillons prélevés dans les matériaux suspects sont de taille suffisante pour être représentatifs du matériau échantillonné.

Pour les matériaux friables en particulier, les échantillons sont prélevés à travers toute l'épaisseur du matériau jusqu'au support. Les matériaux suspects sont mouillés avant prélèvement afin de limiter la dispersion de fibres. Les endroits endommagés pour le prélèvement sont couverts par une bande adhésive ou par un vernis afin de limiter le risque ultérieur d'émission de fibres. Les échantillons sont conditionnés dans des sacs plastiques munis d'un système de fermeture étanche.

1.4.2 Outils dont dispose l'enquêteur

L'inspecteur chargé de la mission est outillé pour pouvoir procéder à la prise d'échantillons, il utilise notamment une pince droite, une pince à becs recourbés, un cutter, des emporte-pièces, des tournevis à embouts variés, un burin, un marteau etc. Nous utilisons également une caméra endoscopique pour l'examen des zones d'accès particulièrement étroites ou cachées. Une échelle a également été utilisée pour permettre l'accès aux zones en hauteur.

1.4.3 Marquage et repérage sur le terrain

Lors de la visite de l'inspecteur, dans la mesure du possible, nous appliquons une marque sur les matières reconnues comme contenant de l'amiante. Par discrétion, nous n'avons pas posé de marque sur les applications polluées. Les éléments reconnus comme contenant de l'amiante sont identifiés sur la fiche descriptive et explicitement montrés sur photos.

1.4.4 Nombre d'échantillons à prélever

Dans la mesure du possible, un échantillon est prélevé par application dont la composition est homogène (dalles de sol, panneaux et éléments en fibrociment, etc.)

Le nombre de prélèvement est déterminé en accord avec les recommandations de l'AGRBC du 10/04/2008.

Nous avons prélevé 3 échantillons.

1.4.5 Analyse en laboratoire

Les analyses sont effectuées auprès du laboratoire a-ULab selon la méthode MOLP(3)

1.5 Evaluation générale des risques

Le bâtiment présente des risques pour cause de présence d'amiante. Les matériaux contenant de l'amiante sont partiellement en mauvais état mais le risque de libération de fibres est limité car les matériaux amiantés sont à base de goudron bitumé peut friable et de mastic.

2 Résultats

2.1 Fiche descriptive des matériaux suspects

Caractéristiques – FICHE 001	
Numéro de l'application et des échantillons éventuels	Application n° : 001 Echantillon n° : MASTIC/ECH001
Type de matériau	<i>Mastic</i>
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect	<i>Ensemble des resserrages des fenêtres et portes sur la cabine d'ascenseur en toiture</i>
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect	<i>1 prélèvement le long de la porte</i>
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche	<i>+/- 11 mct</i>
Accessibilité de ce matériau suspect	<i>Aisée</i>
Traitement de surface	<i>NA</i>
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue	<i>Bon état</i>
Remarques éventuelles	<i>NA</i>
Conclusion	
Présence ou absence d'amiante	PRESENCE D'AMIANTE – chrysotile – Selon rapport d'analyse n° 170390-001-PLM
	

Caractéristiques – FICHE 002	
Numéro de l'application et des échantillons éventuels	Application n° : 002 Echantillons n° : BITUME/ECH001 BITUME/ECH002
Type de matériau	<i>Bitume (Goudron bitumé)</i>
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect	<i>Couverture des murs de la cabine ascenseur</i> <i>Couverture faîtière puit de lumière</i> <i>Couverture cheminée</i>
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect	<i>2 prélèvements</i> <i>1x sur cabine ascenseur</i> <i>1x sur faîtière</i>
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche	<i>+/- 35 m² – Cabine ascenseur</i> <i>+/- 1 m² – Faîtière</i> <i>+/- 1,50 m² – Cheminée</i>
Accessibilité de ce matériau suspect	<i>Aisée</i>
Traitement de surface	<i>NA</i>
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue	<i>Partiellement en mauvais état (en particulier sur les faîtières)</i>
Remarques éventuelles	<i>NA</i>
Conclusion	
Présence ou absence d'amiante	PRESENCE D'AMIANTE – chrysotile – Selon rapport d'analyse n° 170390-001-PLM
	



2.2 Tableau récapitulatif des applications amiantées

Bâtiment	Etage	Localisation (référence du local, bâtiment,...) la plus précise possible	Numéro du plan	Type application	Etat	Quantité approximative	N° donné à l'application (n° de la fiche correspondante) et aux échantillons
Principal	Toiture	Ensemble des resserrages des fenêtres et portes sur la cabine d'ascenseur	NA	Mastic	Bon état	+/- 1.654 mct	FICHE 001 Application n° : 001 Echantillon n° : MASTIC/ECH001
Principal	Toiture	Couverture des murs de la cabine ascenseur Couverture faîtière puit de lumière Couverture cheminée	NA	Bitume	Partiellement en mauvais état (en particulier sur les faîtières)	+/- 35 m ² – Cabine ascenseur +/- 1 m ² – Faîtière +/- 1,50 m ² – Cheminée	FICHE 002 Application n° : 002 Echantillons n° : BITUME/ECH001 BITUME/ECH002

3 Annexes

3.1 Plans et schémas

- Plans.

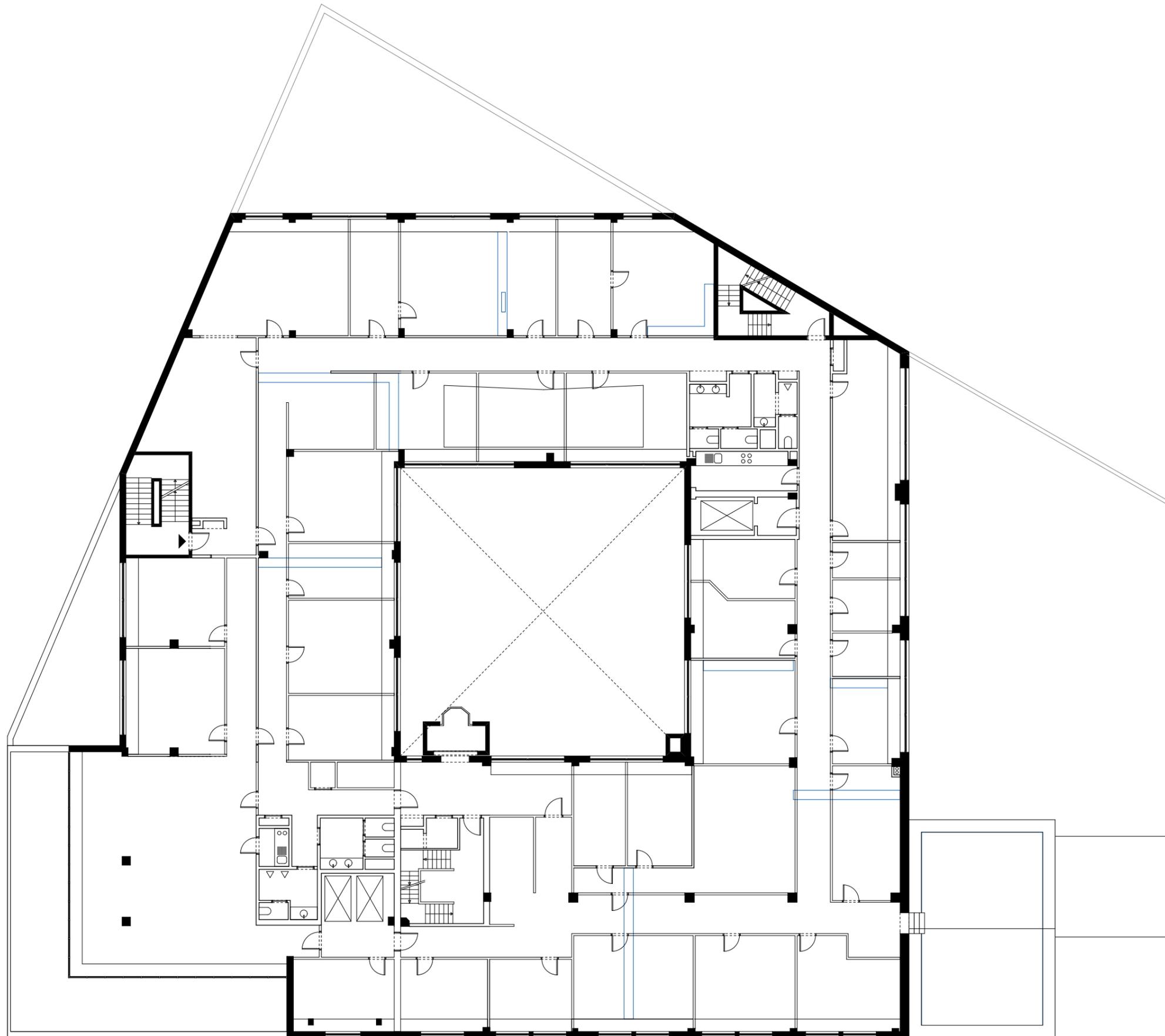
3.2 Rapports d'analyses

- 170390-001-PLM

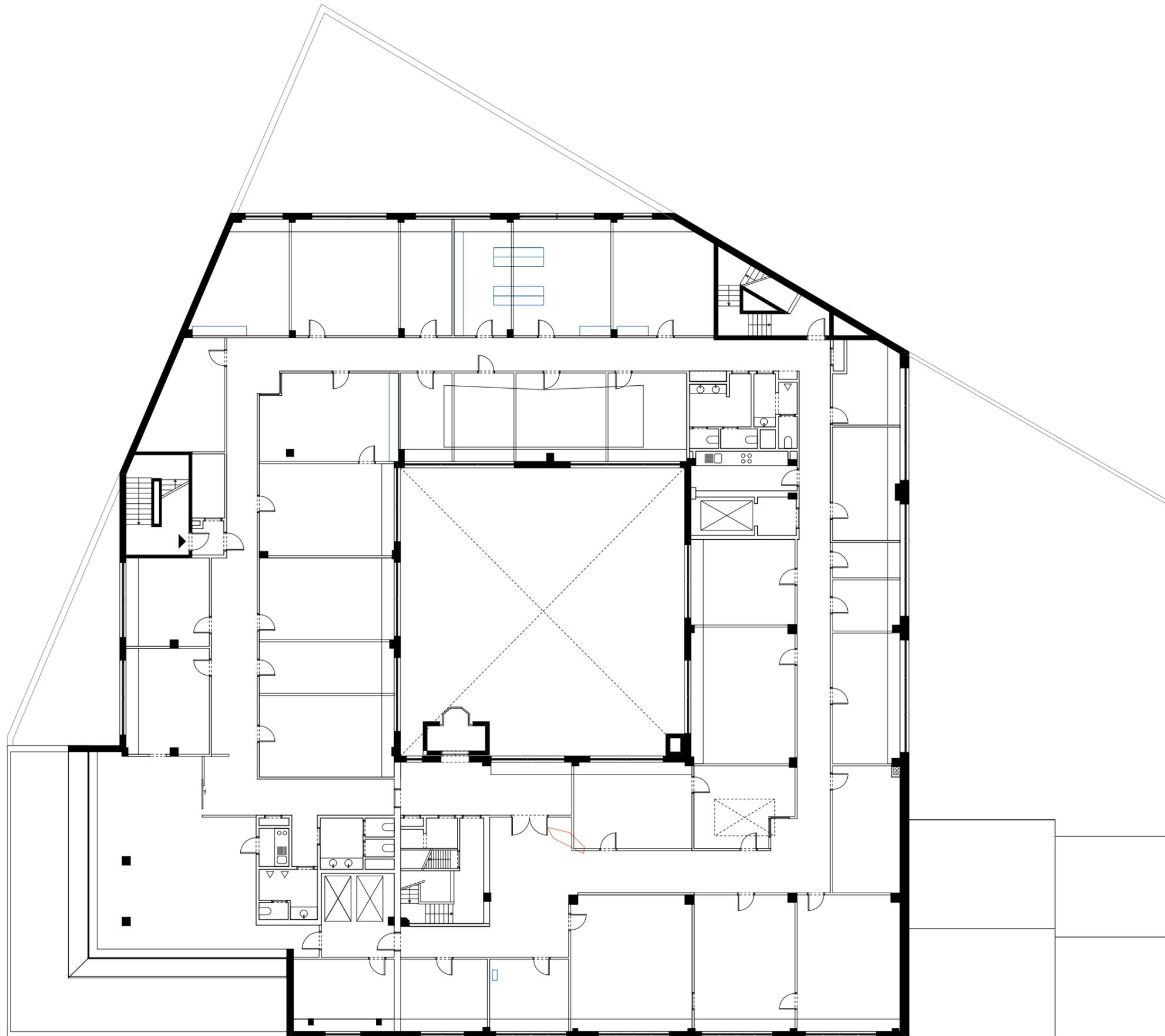
3.4 Autres documents

- Photos

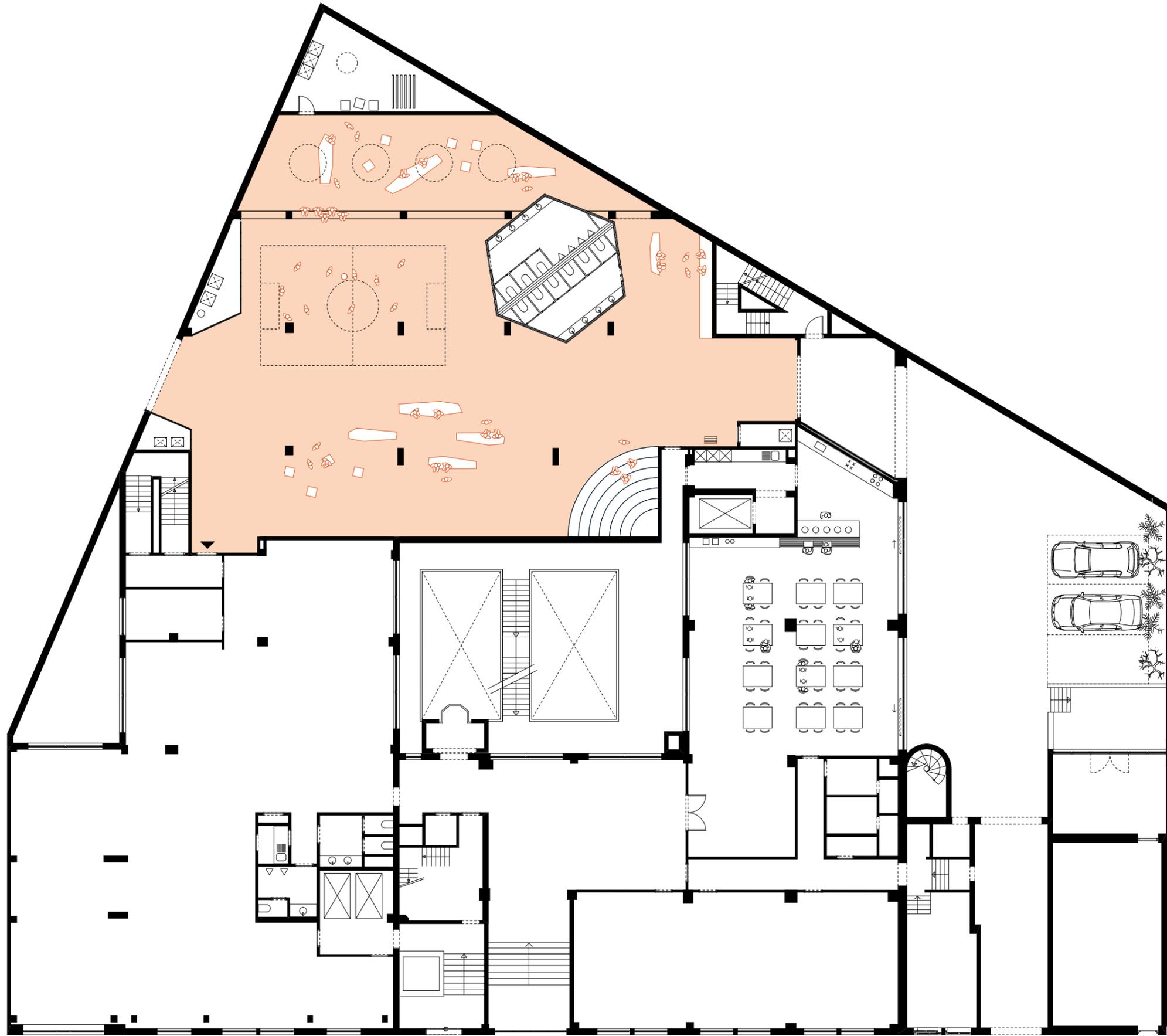
+ 3



+ 4



0



Rapport d'analyse d'échantillons de matériaux 170390-001-PLM

Analyse en accord avec la méthode HSG248 : Microscopie à lumière polarisée (MOLP) avec dispersion de couleurs suivant McCrone.

Confidentiel

A l'attention de	M Decanniere
	EDOP-Consulting
	Avenue Franklin Roosevelt, 82 bte 9 – 1050 Bruxelles
E-Mail	info@edop-consulting.com
Tel	0475 67 33 85
TVA	BE 0474 388 297

Bâtiment/référence	Avenue Jean Dubrucq 175/177 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean		
Echantillonnage par	Client		
Analysé par	Bernard Hermans		
Nombre d'échantillons	3	Reçus le	17/03/2017
Date de l'analyse	20/03/2017	Date du rapport	21/03/2017

Résultats

Les résultats ci-dessous sont obtenus en tant que laboratoire agréé par le SPF ETCS			Hors agrément
Référence a-ULaB	Description par le client	Type(s) d'amiante présent(s)	Autre(s) type(s) de fibre(s)
170390-001-001	Ech001 Mastic Toiture- Châssis cabine asc	Chrysotile	//
170390-001-002	Ech001 Bitume Toiture- Châssis cabine asc	Chrysotile	//
170390-001-003	Ech002 Bitume Toiture - Faitiere	Chrysotile	//
Fin des résultats obtenus en tant que laboratoire agréé par le SPF ETCS			

FO = Fibres organiques, FMA=Fibres minérales artificielles

Le laboratoire et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'informations erronées qui nous auraient été communiquées par le client à propos de(s) échantillon(s) ou pour toute utilisation ou interprétation impropre des informations que nous aurions fournies. Dans tous les cas, la responsabilité du laboratoire se limitera uniquement à la fourniture d'analyses de confirmation. Sauf cas de spécification particulière, le laboratoire conservera les échantillons soumis pendant une période de six mois. Ce rapport concerne uniquement les échantillons soumis et analysés. Ce rapport ne peut pas être reproduit, excepté dans son entièreté, sans approbation écrite du laboratoire. Le laboratoire peut être contacté pour toute question relative aux résultats contenus dans le présent rapport ou aux méthodes d'analyses utilisées.



Bernard Hermans
Directeur Technique

